

Notre détermination doit l'emporter !!

L'action intersyndicale du 7 septembre a mobilisé, partout en France, plus de 2 500 000 manifestants. Cette grande manifestation de rentrée, après les mobilisations du premier semestre 2010, a démontré que les salariés sont de plus en plus nombreux à juger la réforme du gouvernement profondément inéquitable et inacceptable.

Les actions unitaires du 15 septembre ont une fois de plus prouvé aux élus et membres du gouvernement le sentiment d'injustice et le profond rejet qu'éprouvent les français envers cette réforme. Ce 15 septembre, insensibles aux appels des manifestants, les députés UMP ont fait le coup de force au Parlement et on confisqué la parole des élus de la Nation.

Le projet de loi a donc été adopté avec, en prime, des amendements de dernière minute qui comportent de nombreuses dispositions comme l'alignement sur 10 ans du taux de cotisation du public sur le privé ou bien encore la création d'un prélèvement de 1% sur la dernière tranche de l'impôt sur le revenu qui passe ainsi de 40 à 41 %.

Mais, comme le dit François Chérèque, « *le débat parlementaire ne s'arrête pas au 15 septembre* ».

Le texte sera soumis au Sénat mi octobre et un texte finalisé sera proposé aux deux assemblées fin octobre pour son adoption définitive.

Et d'ici là, on peut largement espérer que des millions de personnes se seront mobilisées dans la rue contre cette réforme d'un autre âge, d'autant plus qu'aujourd'hui, l'opinion est avec les organisations syndicales et les salariés.

La surdité du président de la république et l'autisme de son gouvernement seront plus que jamais à l'origine des débats qui s'amplifieront dans les entreprises. On peut donc supposer que s'organiseront un peu partout des assemblées générales et des prises de parole avec, à la clé, l'ouverture des consciences.

C'est ainsi que la mobilisation prendra de l'ampleur.

A Toulon, le 15 septembre, les personnels de la Défense du bassin Toulonnais et de DCNS étaient dans la rue pour dire non à cette réforme des retraites, mais aussi pour condamner les réformes destructrices qui touchent notre Ministère. Condamner les fermetures d'établissements, la mise en danger de nos missions régaliennes, les externalisations de pans entiers d'activité, les mutations imposées, et la vision dogmatique d'un Ministère qui se veut le bon élève en matière de RGPP.

Condamner aussi le gel des salaires des fonctionnaires qui conduira inévitablement vers une baisse du pouvoir d'achat.

Condamner la suspension des décrets salariaux pour les ouvriers d'état. Cette attaque, lourde de conséquence pour le pouvoir d'achat, pèsera aussi sur les négociations salariales à venir dans les sociétés nationales DCNS et Giat Nexter. C'est, en outre, une menace réelle pour le statut même des ouvriers d'état.

Il nous faut lutter et être déterminés.

Au mépris qui nous est opposé, il faut mettre tous les moyens à notre disposition pour que la soif de justice qui nous anime toutes et tous soit enfin entendue.

Jean Innocenzi

Secrétaire général du Syndicat Défense Méditerranée